

Championnat de la Drôme Jeunes 2025/2026

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CHAMPIONNAT

Article 1 : Présentation

Le Comité Départemental de la Drôme organise le championnat de la Drôme 2025-2026, le 30 novembre 2025 à la Salle dite du "Tambour", MPT de la Chamberlière, 82 rue Jean Vilar, 26000, Valence.

Ce championnat est ouvert à tout jeune joueur de U8 à U20 (catégories Petits-Poussins à Cadets), licencié A ou B dans un club de la Drôme pour la saison en cours à la F.F.E.

Le championnat est réparti en tournois individuels pour chaque catégorie : U8, U10, U12, U14, U16. Les joueurs des catégories U18 et U20 jouent ensemble.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Les catégories comptant **9 joueurs ou plus** seront disputés au système suisse (Règles C.04 FIDE).

Les catégories comptant **moins de 9 joueurs** seront disputées en **toutes rondes** selon les tables de Berger (Règles C.05 FIDE). Dans ce cas, le numéro d'appariement de chaque joueur sera déterminé par un tirage au sort avec les joueurs concernés. Le nombre de rondes sera ajusté en fonction du nombre de joueurs. S'il y a 4 joueurs ou moins, chaque joueur affrontera tous les autres en match aller-retour.

Dans les deux cas les appariements se font avec l'aide du programme informatique Sharly Chess. Aucun joueur ne bénéficiera d'une protection de club ou de famille pour les appariements.

L'article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Une proposition de partie nulle ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 3 : Cadence

Le tournoi se joue en 8 rondes pour les tournois suisse (et moins en toute rondes), à la cadence de 15' + 5s/coup pendant toute la partie.

Article 4 : Horaires

Accueil des participants : 9h00

Fin de pointage : 9h45

Article 5 : Droits d'inscriptions

L'inscription au championnat de la Drôme est gratuite.

Article 6 : Classement

Système suisse

Le classement est établi au nombre de points, puis au Buchholz tronqué, puis au Buchholz, puis à la performance.

Pour les départages prenant en compte les résultats des adversaires, et conformément à l'article C 16.6 du règlement FIDE, l'ancienne méthode utilisée avant le 01/04/2024 (et toujours utilisée par la FFE) pour calculer les scores ajustés de chaque joueur sera appliquée.

Conformément à la règle C 07.10 du règlement FIDE, un classement fictif est attribué aux joueurs non classés afin de permettre l'utilisation des départages basés sur la performance. Si un joueur sans Elo termine dans un groupe de points incluant des adversaires classés, sa performance est calculée à partir de la moyenne Elo de ces adversaires. Si le groupe ne contient que des joueurs non classés, une estimation est déduite par propagation depuis les niveaux adjacents, en tenant compte du pourcentage de réussite.

Toute Ronde

Pour les tournois toutes rondes, le classement est établi en fonction du nombre de points, puis au Sonneborn-Berger, et enfin au Koya.

Alinéa final

Match de départage : En dernier recours, dans le cas peu probable où l'égalité persisterait après l'application des départages, un match de départage en blitz (3 min + 2 s/coup) sera organisé pour déterminer le ou les qualifiés.

Article 7 : Forfaits

Le délai de forfait est de 10 minutes.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.

Article 8 : Fin de partie

À l'issue de la partie, les deux joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier. Le vainqueur indique le résultat de la partie à l'arbitre. En cas de nullité, les deux joueurs doivent se présenter ensemble pour indiquer le résultat.

Article 9 : Rappels

- La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.
- Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Évitez toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur, pourra être sanctionné.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Pendant la partie, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique (téléphone, montre connectée, etc...) non spécifiquement autorisé par l'arbitre. Toutefois de tels appareils seront tolérés à condition qu'ils soient totalement éteints et laissés dans le sac d'un joueur, rangé selon les directives de l'arbitre.
- L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.
- Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.
- Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés.
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

Article 10 : Équipe d'arbitrage

Arbitre principal : Timothy ARMES (Arbitre Fédéral Open 1)

Arbitre adjoint : Corado GIULIANI (Arbitre Fédéral Club)